

# LE MAG

N° 25  
DÉCEMBRE 2020  
JANVIER 2021

## CHENNEVIÈRES

ACTUALITÉS DE VOTRE VILLE  
[WWW.CHENNEVIÈRES.COM](http://WWW.CHENNEVIÈRES.COM)

# Bonnes fêtes de fin d'année



## ÉVÉNEMENTS

p.22



### GRAND ANGLE

La jeunesse  
canavéroise

p.18



### ACTUALITÉS

Finances

p.5



### ACTUALITÉS

Travaux

p.8

**Chez A VOTRE ÉCOUTE  
vos aides auditives 100% santé  
avec reste à charge à 0€**

A votre  
**écoute..**  
solutions auditives

La réforme avec reste à charge 0€ entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, mais nous vous conseillons d'entamer dès à présent les démarches pour pouvoir bénéficier des nouveaux remboursements. Cette nouvelle législation fait évoluer la base de remboursement des appareils auditifs par la Sécurité sociale, complétée par les mutuelles selon le contrat de chaque assuré.



Alors prenez rendez-vous dès maintenant avec votre spécialiste A VOTRE ÉCOUTE



**Guillaume CAILLOU**  
Audioprothésiste  
diplômé d'état

**NOGENT-SUR-MARNE**  
01 41 95 23 74

**LAGNY-SUR-MARNE**  
01 64 30 02 38

**PONTAULT-COMBAULT**  
01 60 02 10 98

**CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE**  
01 45 90 22 80



**Carla LUMBROSO**  
Audioprothésiste  
diplômée d'état

[www.a-votre-ecoute.fr](http://www.a-votre-ecoute.fr)



**BANQUE,  
ASSURANCE,  
TÉLÉPHONIE...  
GAGNEZ À  
COMPARER !**

**UNE BANQUE QUI APPARTIENT  
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

**Crédit  Mutuel**

Du Plateau Briard

43 avenue du Général de Gaulle – 94430 Chennevières-sur-Marne

Tél. : 01 56 87 13 13 – Courriel : 06169@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

En mars 2021, devraient avoir lieu les élections départementales (en fonction de la situation sanitaire liée à la COVID-19. À l'heure où nous bouclons ce magazine, aucun report n'a encore officiellement été annoncé).

Afin de respecter les règles qui s'appliquent à la communication en période pré-électorale (Article L. 52-1 du Code électoral), j'ai décidé de suspendre la publication de l'édito du Maire.



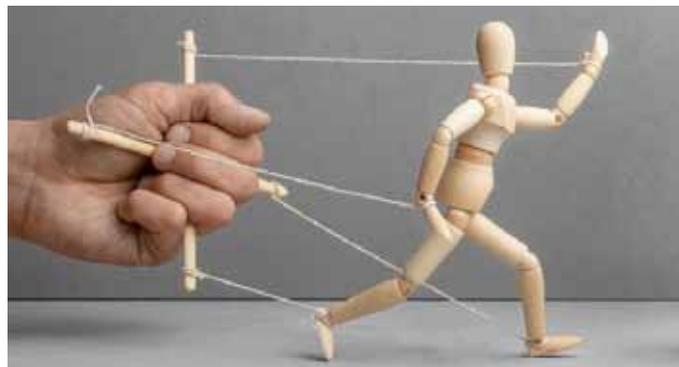
**Jean-Pierre Barnaud**  
Maire de Chennevières-sur-Marne  
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris  
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

### **Dernière minute**

La Mairie et les services municipaux seront fermés les samedis 26 décembre et 2 janvier 2021, sauf la Police municipale.

# LA VILLE AU RYTHME DU CONFINEMENT ET DU DÉCONFINEMENT

Afin d'endiguer la deuxième vague liée à la COVID 19, la France a une nouvelle fois été confinée depuis le 30 octobre dernier. Le 21 novembre, le président de la République a annoncé un allègement du confinement en 3 étapes. **DEPUIS OCTOBRE, LA MUNICIPALITÉ S'ADAPTE À CES MESURES.**



Le 30 octobre, un confinement allégé a été décrété sur le territoire, imposant certaines restrictions.

Les services publics ont pu rester ouverts avec un protocole sanitaire renforcé mais certaines activités réduites ou annulées. Le service jeunesse a accueilli ses adhérents mais pas les samedis et les jeunes du PRIJ (18-25 ans) principalement sur rendez-vous. Le foyer de l'Age d'or a fermé ses portes. En raison de l'interdiction de la pratique sportive, l'Ecole Municipale de Football a cessé ses entraînements. Les associations ont stoppé leurs activités.

Le port du masque ayant été rendu obligatoire désormais pour les enfants de plus de 6 ans, la Ville a procédé à une nouvelle distribution de masques en tissu réutilisables pour enfant et adulte. Le CCAS a réactivé son soutien aux personnes en difficulté.

La Municipalité a été contrainte d'annuler les manifestations d'Halloween, les sorties du CCCAS, de la Colline, de la jeunesse. Le gala de Noël du centre municipal la Colline, les Fêtes et le repas solidaire ont également dû être annulés. Mais les services municipaux vous proposent d'autres animations pour que cette période de fin d'année conserve un esprit festif

comme le calendrier de l'Avent sur le site Internet de la ville, un concours d'illuminations, un jeu « Noël pour tous » sur la page Facebook du centre municipal La Colline.

L'Ecole Municipale de Foot reprend progressivement ses activités.

Les associations sportives accueillent aussi les mineurs et les infrastructures leur sont accessibles pendant les vacances scolaires.

Mais la COVID 19 est toujours présente. Alors pendant ces fêtes de fin d'année, restez prudents en maintenant les gestes barrières. Prenez soin de vous et des autres !



## LES 3 ÉTAPES DU DÉCONFINEMENT

### ● DEPUIS LE 28 NOVEMBRE :

- Réouverture de tous les commerces jusqu'à 21 heures au plus tard avec un protocole sanitaire renforcé avec une limite d'un client pour 8m<sup>2</sup>.
- Déplacements pour promenade ou activité physique permis dans un rayon de 20 km et pour 3 heures.
- Réouverture des bibliothèques, des librairies, des disquaires, des archives, des auto-écoles pour la préparation aux épreuves pratiques du permis de conduire.
- Reprise des visites immobilières
- Les activités extra-scolaires de plein air sont de nouveau autorisées
- Reprise des activités sportives individuelles de plein air (tennis, équitation, athlétisme, golf...) et des sports nautiques
- Réouverture des lieux de culte avec une limitation de personnes
- Pas de réunions privées, de rassemblements familiaux ou de déplacements non nécessaires

### ● A PARTIR DU 15 DÉCEMBRE :

- Levée du confinement remplacé par la mise en place d'un couvre-feu entre 21 h et 7 h, sauf les soirs du 24 décembre et du 31 décembre. Les rassemblements sur la voie publique seront interdits ces soirs-là. Les attestations de déplacement ne seront plus nécessaires
- Déplacements possibles entre les régions.
- Autorisation des activités extra-scolaires en intérieur
- Réouverture des salles de théâtre, des cinémas et des musées. Les billets serviront de justificatif si la séance se termine après 21 h.
- Réouverture des conservatoires et des écoles de musique (à l'exception du chant et de la danse).
- Les grands rassemblements restent interdits

### ● A PARTIR DU 20 JANVIER :

- Réouverture des restaurants, des salles de sport
- Réouverture complète des lycées
- Reprise des sports collectifs et de contact
- Autorisation des concerts

**LE COMPAGNON DU TOIT**  
Vous avez fait le bon choix

**COUVERTURE - CHARPENTE - ISOLATION**  
**GOUTTIÈRES - RAMONAGE**  
**MAÇONNERIE - RAVALEMENT**

VELUX CONSEIL 10 ANS

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

6, rue des clamarts - 94130 Nogent sur marne

Tél. : 01 48 93 03 09 - 06 22 07 71 38

## Finances

# DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT : LA VILLE SAISIT UNE OPPORTUNITÉ AVANTAGEUSE D'EMPRUNTS ET DE RENÉGOCIATION

**LA MUNICIPALITÉ A SIGNÉ UN PROGRAMME D'EMPRUNTS AFIN DE FINANCER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS LA RÉALISATION DE SON PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS (PPI).** Elle entend profiter de l'opportunité financière inédite causée par la crise économique (liée à la crise sanitaire) qui lui permet de bénéficier de taux d'intérêt extrêmement bas et sur une longue durée. Les banques sont prêtes à soutenir ainsi la Ville en raison de sa bonne gestion financière.

**L**a crise sanitaire liée à la COVID-19 a provoqué une crise économique mondiale inédite. Actuellement, les taux sont très bas et sur des longues durées. Mais, cette situation ne va pas perdurer car la solvabilité des banques sera plus faible qu'actuellement, compte tenu de taux de défaillance important d'entreprises dans les mois à venir. Par ailleurs, la sélectivité des projets à financer ainsi que la sélectivité des emprunteurs marquent d'ores et déjà l'attention des investisseurs et des banques. La Ville veut profiter de cette situation tout en se prémunissant du contexte troublé au niveau macro économique et géopolitique qui pèsera sur les conditions financières. La Municipalité fait ainsi preuve d'anticipation pour la mise en place de ses projets tout en se protégeant contre les dégradations probables.

## Les banques prêtes à soutenir Chennevières

Certaines banques ouvrent des opportunités de financement pour des projets dans certains domaines : l'éducation, le développement durable... Ainsi, la Banque Européenne d'Investissement, par l'intermédiaire de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), est intéressée à financer les travaux concernant les deux groupes scolaires Germaine Tillion et le Moulin à Vent. D'autre part, la Banque des Territoires, la Banque Postale, Arkéa et la SFIL valident aujourd'hui le financement des projets d'investissements de la commune, pour un montant de 25 millions d'euros ainsi que la renégociation de 7 millions d'euros de dettes en stock, compte tenu de la gestion financière de la commune et de l'intérêt de ses projets.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

Grâce à une bonne gestion financière, la Ville a pu dégager un autofinancement. Considérons cela comme un apport personnel de près de 10 millions d'euros. A minima, 2,5 millions d'euros de subventions sont déjà anticipées. Nous en solliciterons davantage. La Ville demande donc un financement par emprunts de 25 millions d'euros. La Ville bénéficiera d'au moins 37,5 millions d'euros pour mettre en oeuvre ses projets sur les années à venir. Dans le même temps, comme pour un ménage, il est nécessaire de réfléchir à la possibilité de dégager des économies, notamment en allégeant le coût de la dette actuelle de la commune, en renégociant certains emprunts en cours pour alléger les annuités que paye la commune sur la dette actuelle.



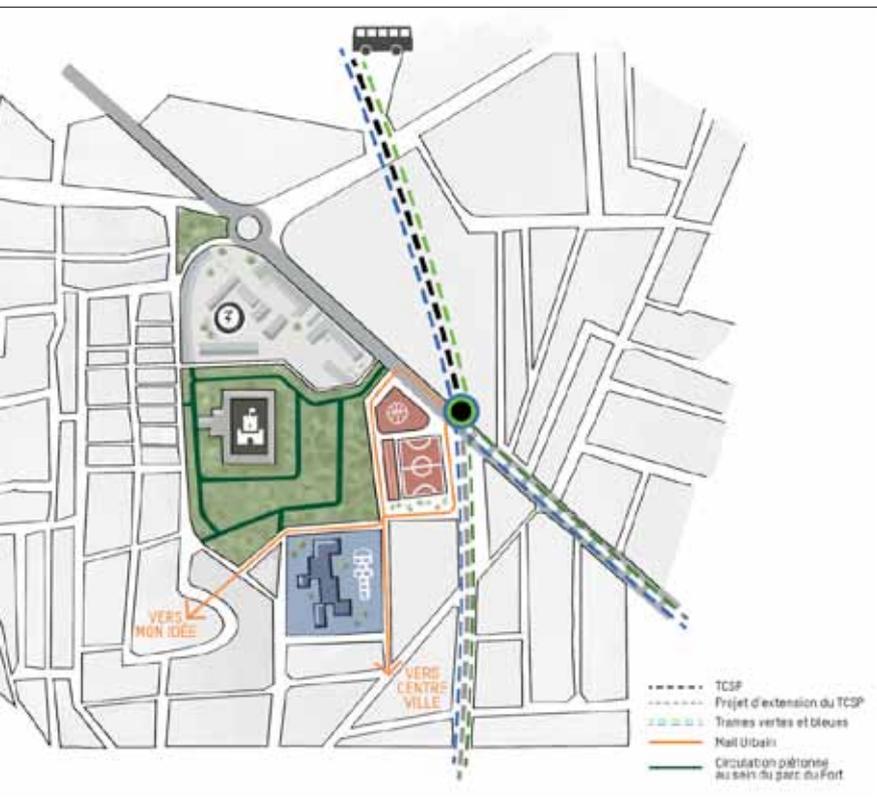
## LES PROJETS

- Le groupe scolaire Germaine Tillion, l'équipement polyvalent, le city stade et le parking souterrain
- Le prolongement de l'aménagement du parc du Fort de Champigny
- La rénovation du groupe scolaire du Moulin à Vent
- Des travaux sur l'espace public (voirie, éclairage, enfouissement...)
- dans le cadre du marché à performance énergétique
- Le réaménagement du théâtre Roger Lafaille
- La requalification du cœur de ville historique
- La construction d'une maison de l'animal en ville pour la défense du biotope et l'accueil des animaux abandonnés
- La reconstruction du Foyer de l'âge d'or
- La reconstruction du gymnase et stade Armand Fey.



# CHENNEVIÈRES DIT NON AU PROJET D'INSTALLATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL

**LA MUNICIPALITÉ S'OPPOSE À LA DÉCISION UNILATÉRALE DE L'ÉTAT D'INSTALLER UN CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE DE 150 PLACES AVENUE DE COEUILLY.** Ce projet entre en contradiction avec le futur aménagement d'entrée de ville nord, étudié dans le cadre de l'arrivée d'Altival, pour lequel l'Etat est partie prenante. Mise devant le fait accompli, la Ville a mené plusieurs actions dont la mobilisation de la population.



Ci-dessus :  
Projet d'aménagement de l'entrée de ville nord proposé par la ville et le territoire Grand Paris Sud Est (GPSEA) dans le cadre de l'arrivée du transport Altival.

À droite :  
Le projet de l'État désigne le terrain situé sur les emprises, derrière le Fort et à côté d'ADOMA, dont l'accès se ferait par l'avenue de Coeuilly.

Les Villes concernées par ce projet ont été informées de cet appel à projet par les bailleurs sociaux. À aucun moment, il n'y a eu de concertation entre l'Etat et les municipalités concernées. La Ville de Chennevières propose pour sa part de trouver une solution pérenne dans le cadre du projet d'entrée de ville nord plutôt que d'installer des préfabriqués. D'autant que pour ce projet d'entrée de ville nord, sont intégrés de l'habitat (social et privé), des commerces, de l'artisanat et des équipements publics (voir encadré).

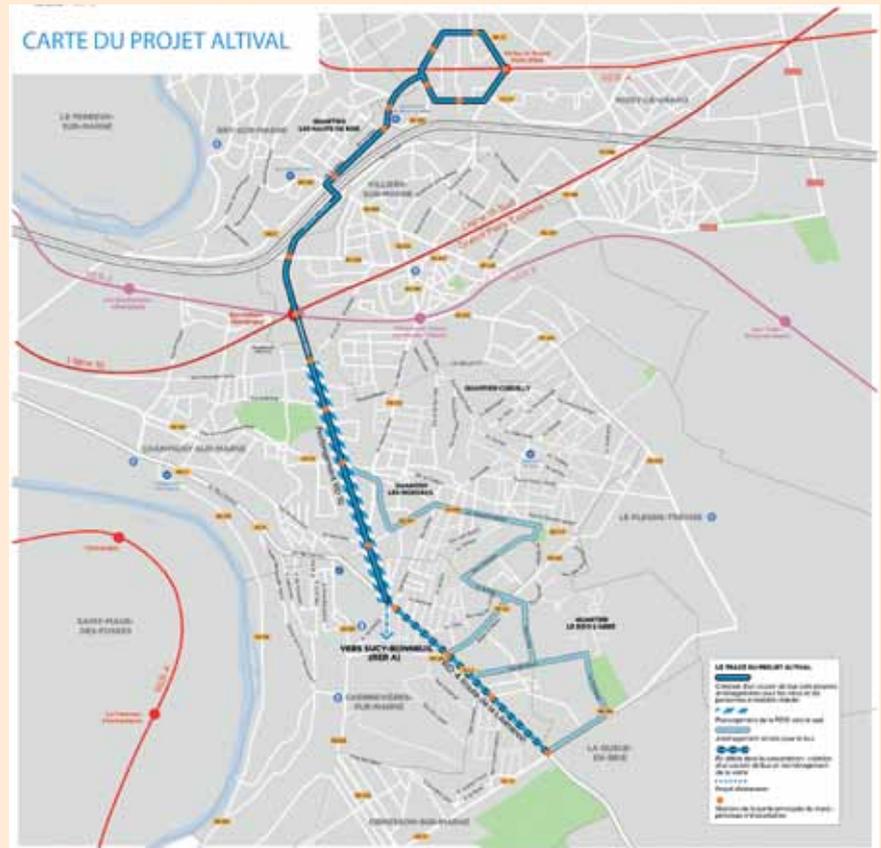
## Les actions de la Municipalité

Pour montrer son refus, la Ville a conduit plusieurs actions.

- Elle a **mobilisé la population** en demandant son avis lors d'une consultation durant le mois de novembre. Plus de 300 foyers ont répondu soit par mail, soit en retournant le bulletin de mobilisation. Tous les retours sont unanimes : les Canavérois sont contre l'installation d'un centre d'accueil temporaire et soutiennent la Municipalité dans sa proposition d'une solution plus pérenne.

- Par la voix du sénateur Christian Cambon, la Ville a adressé **une question écrite au Gouvernement** sur ce sujet en date du 24 septembre. Le 1<sup>er</sup> décembre, le sénateur **Laurent Lafon a également interpellé la secrétaire d'Etat**, Bérengère Abba, sur le risque de remise en question du projet de la Ville si des modulaires étaient installés et sur les modalités d'un dialogue constructif entre les différents intervenants : l'Etat, les élus et les Canavérois. Cette dernière a simplement réaffirmé la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre rapidement cette expérimentation dans les trois Villes concernées.
- Pour marquer son refus d'accepter ce projet et sa volonté de proposer une alternative cohérente avec les projets déjà en cours, lors de sa séance du 16 novembre, le Conseil municipal a émis **un vœu défavorable** au projet d'implantation de logements modulaires par l'Etat sur les emprises de la Voie de Desserte Orientale. **Le vœu a été approuvé par la majorité mais pas par l'opposition.**
- La Municipalité a également saisi le Territoire GPSEA, en charge de la compétence de l'aménagement, pour **une mobilisation commune**. **Le Conseil territorial a voté le vœu municipal à l'unanimité lors de sa séance du 2 décembre.** Les deux collectivités travaillent ensemble sur la création de logements et d'équipements autour de l'arrivée du transport en commun Altival auquel l'Etat est partie prenante dans le cadre du Contrat d'Intérêt National (CIN). Alors, comment imaginer que ces secteurs stratégiques du fait de l'arrivée d'Altival puissent être occupés par des préfabriqués ?

## UN PROJET D'ENTRÉE DE VILLE NORD EST DÉJÀ EN COURS AVEC L'ÉTAT



La Ville a prévu un projet de développement et de revalorisation de l'entrée ville nord, avec le soutien de GPSEA. Ce projet prévoit un quartier mixte composé de logements, d'activités économiques et d'équipements publics dont un groupe scolaire, intégrant le transport en commun Altival.

Dans ce cadre, un Contrat d'Intérêt National (CIN) a été signé par l'Etat et les collectivités en 2018 autour d'un objectif commun de développement d'un urbanisme innovant et durable associant transports, mixité fonctionnelle et qualité environnementale.

Ainsi, ce projet ambitieux comprend : la poursuite de la réhabilitation du parc du Fort, déjà ouvert au public, la construction à proximité du collège Molière d'un nouvel équipement sportif (en remplacement du stade A. Briand), la requalification de la RD4 et la création autour du tracé du transport en commun en site propre (TCSP) d'une trame verte et bleue.

### Jean-Pierre Barnaud dialogue avec Emmanuelle Wargon, Ministre du logement

A l'initiative de Laurent Lafon, Sénateur du Val-de-Marne, un entretien téléphonique a été organisé ce vendredi 4 décembre entre le Maire Jean-Pierre Barnaud et Emmanuelle Wargon, Ministre du logement. Lors de cet entretien, le Maire a regretté que la Ville de Chennevières apprenne par un bailleur social que l'Etat prévoyait d'installer un centre d'accueil temporaire sans en avoir prévenu les élus auparavant. Par ailleurs, il a rappelé à la Ministre que la population était fortement opposée à ce projet, qui rentrait en contradiction avec le futur aménagement d'entrée de ville nord, étudié dans le cadre de l'arrivée d'Altival.

La Ministre a reconnu qu'il y avait eu un défaut de méthode, notamment dans la communication entre le Ministère et le Maire, puisqu'à son arrivée en juillet dernier, elle n'avait pas non plus été informée de ce projet. Tout en affirmant sa volonté de créer des logements d'urgence en Ile-de-France, elle a tenu à rappeler que rien ne devait se faire sans un dialogue avec les élus locaux. Elle a également confirmé l'engagement de l'Etat en faveur d'Altival. A l'issue de cet entretien, elle s'est engagée à revoir le projet et à en donner des précisions sur les modalités, avec des réunions de travail qui seront organisées très rapidement entre le Ministère, le Préfet du Val-de-Marne et le Maire. Jean-Pierre Barnaud se réjouit qu'un dialogue sincère et transparent ait pu avoir lieu avec la Ministre. Nous restons vigilants et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des avancées sur ce projet, pour lequel la mobilisation de la population doit absolument continuer.

# LA VOIRIE

## RUES MOLIÈRE, EDMOND, YVONNE, GERMAINE

Dans le cadre des travaux de rénovation des voiries, l'enfouissement des réseaux a pris fin. Les travaux de voirie (réfection des trottoirs) sont en cours ou auront lieu d'ici la fin de l'année.

## REMPACEMENT D'UNE LIGNE HAUTE TENSION

**R**TE, le réseau de transport d'électricité, va réaliser des travaux de modernisation sur une ligne électrique très haute tension souterraine, de 6,9 km, entre les communes de Saint Maur, Champigny et Chennevières.

A Chennevières, cette ligne passe sous la RD4, entre le rond-point du Fort et l'entrée du poste des Sonnettes (face aux entrepôts Franprix).

Ces travaux vont perturber la circulation du 11 janvier au 28 mai 2021. Au fur et à mesure de l'avancée du chantier, la circulation sera réduite à une voie. Entre le rond-point du Fort et l'avenue de Coeuilly, les travaux auront lieu sur la coronapiste.

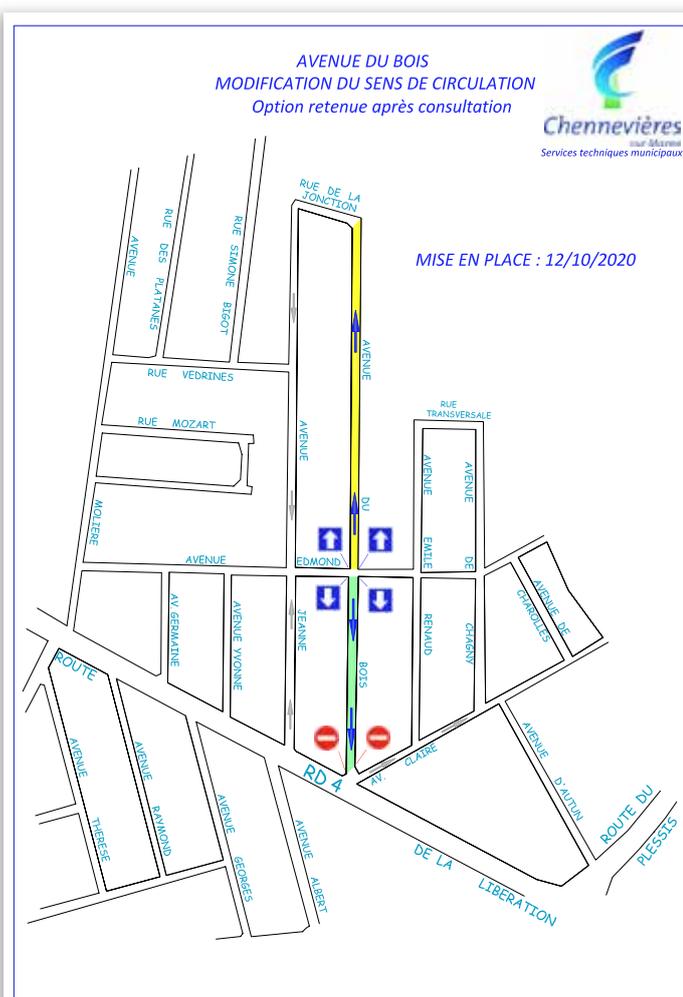
Ces travaux sont nécessaires pour sécuriser l'alimentation électrique et pour accompagner les projets de développement du territoire. Cette ligne alimente environ 300 000 personnes et des entreprises.

*Renseignements sur le site*  
[www.rte-france.com/projets/nos-projets/sonnettes-saint-maur](http://www.rte-france.com/projets/nos-projets/sonnettes-saint-maur)

## CHENNEVIÈRES ROULE ÉCOLO !



La Ville a fait l'acquisition de 3 nouveaux véhicules GNV (Gaz Naturel Véhicule) pour un montant de près de 42 000 euros HT. Ils ont été en partie subventionnés à hauteur de 12 440 euros par le fonds d'investissement de la Métropole du Grand Paris dans le cadre de sa compétence de protection de l'environnement. Le GNV, pour Gaz Naturel Véhicule, est un carburant de substitution écologique. Il possède de nombreux atouts environnementaux, affiche un prix à la pompe très compétitif et des mesures fiscales très avantageuses existent. Le parc automobile de la Ville est aujourd'hui équipé de 12 véhicules GNV.



## MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION AVENUE DU BOIS

La Mairie a réalisé une consultation auprès des riverains du quartier Paris-Chennevières en février dernier pour décider de l'éventuelle modification du sens de circulation de l'avenue du Bois, entre la route départementale 4 et la rue Edmond. Il en ressort les résultats suivants :

- 28 votants pour le maintien du sens actuel
- **105 votants en faveur du changement de sens de circulation**
- 2 votants non exprimés

Le changement du sens de circulation exprimé lors de cette consultation, est devenu effectif à compter du lundi 12 octobre 2020.

# LES BÂTIMENTS



## GRUPE SCOLAIRE GERMAINE TILLION

**L**a Ville a obtenu la certification / labellisation NF HQE Equipements Sportifs pour l'équipement polyvalent. Le chantier avance, le groupe scolaire est entièrement sorti de terre, tout comme l'équipement polyvalent. Les briques de la façade ont été posées. A l'intérieur, les différents espaces sont en train d'être délimités. En concertation avec les enseignants de l'école Corot, il a été convenu que la rentrée se fera en septembre 2021. Le centre de loisirs sera lui ouvert dès juillet 2021. En parallèle, le Conseil départemental a effectué des travaux rue des Fusillés de Chateaubriand afin de permettre la sécurisation des abords de l'école. Les derniers travaux avec l'installation des plateaux surélevés auront lieu au printemps, quand le chantier sera sur le point d'être achevé.



## UNE NOUVELLE PORTE POUR L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

La dernière étape de la première tranche de la rénovation de l'église Saint-Pierre s'est achevée en septembre avec la pose de la porte-vitrail. Il s'agit d'une création unique, conçue et réalisée par les ateliers Loire. Dans un premier temps, la serrurerie, structure en acier autopatinable, a été posée. Les vitraux sont ensuite venus s'y loger. Cette porte en verre thermoformé translucide, teintée de jaune d'argent, vient sublimer l'entrée d'origine de l'église. En effet, c'est sur ce mur du 13<sup>e</sup> siècle que se trouvait alors l'entrée de l'église, avant qu'elle ne soit agrandie avec un porche créant un narthex (avant la nef) au 19<sup>e</sup> siècle.

## LE THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

Les travaux ont débuté ! Le hall d'entrée sera entièrement réaménagé. Un ascenseur permettra l'accès au premier étage où sera installé un lieu de convivialité. Les sols et faux plafonds seront remplacés, l'acoustique de la salle améliorée... Le chantier doit durer jusqu'au printemps 2021.



## LABEL FRANCE SERVICES



Le bureau de Poste de Chennevières Rabelais a obtenu le label France Services.

Désormais, vous pouvez effectuer dans ce bureau de Poste des démarches administratives relevant de la Caisse d'allocations familiales, de la Caisse nationale d'Assurance maladie, de la Caisse nationale d'Assurance vieillesse ou encore du Pôle emploi.

France Services vise à permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

En octobre 2020, 856 premières France Services ont ouvert en métropole et dans les territoires ultramarins.

**La Poste Chennevières Rabelais - 5 Rue Rabelais**



## RELANCE DES COMITÉS DE QUARTIER

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19, la date d'installation des comités de quartier a été reportée. Mais ces instances de démocratie locale vont être réactivées. La carte des comités a été revue ainsi que leur mode de fonctionnement pour qu'ils deviennent plus participatifs.

Toutes les modalités de participation seront prochainement communiquées.

# LOGEMENTS SOCIAUX : OBJECTIFS ATTEINTS



**D**epuis la loi SRU de 2000, chaque ville doit disposer d'un quota de logements sociaux, actuellement fixé à 25%, sous peine de se voir infliger des amendes. Ce qui est le cas de Chennevières. Cette mesure vise d'une part à développer le parc de logements sociaux, d'autre part à l'équilibrer entre les communes.

Tous les 3 ans, un bilan est établi avec des

objectifs qualitatifs et quantitatifs.

Sur le plan quantitatif, l'objectif de réalisation assigné à la commune s'élevait à 29 logements. Cet objectif a été atteint et même dépassé, réduisant ainsi l'amende. Le bilan de réalisation qualitatif (nombre de logements sociaux par rapport aux résidences principales de la commune) est supérieur au bilan quantitatif. Grâce à ses efforts, la Ville

bénéficie ainsi d'un report de construction de logements pendant la prochaine période triennale. L'objectif triennal 2020-2022 pour atteindre un taux SRU de 25 % est de 44 logements pour la Commune.

Encouragée, la Ville poursuit ses efforts pour construire des logements sociaux en incitant les promoteurs immobiliers, mais aussi en les incluant dans ses propres programmes.

## Enfance

## RENTRÉE POSITIVE POUR SODEXO

**LA SOCIÉTÉ DE RESTAURATION COLLECTIVE SODEXO TIRE UN BILAN POSITIF DE SA PREMIÈRE RENTRÉE À CHENNEVIÈRES.** La société fournit les repas dans les écoles mais également pour les crèches et assure le portage chez les personnes âgées. Le point avec Marylin Poiriault, directrice clientèle chez Sodexo.

« **L**a rentrée s'est globalement très bien déroulée. La première semaine, il nous a fallu prendre nos marques, apprendre à connaître la ville de façon à ce que tous les repas pour les enfants soient livrés sans aléas. L'objectif a été atteint », constate Marylin Poiriault. La livraison des repas pour les personnes âgées a nécessité plus d'ajustements en raison des habitudes, de la réactivité et de l'accès au domicile des 48 bénéficiaires.

Des nouveautés ont été apportées : les parents consultent les menus, les allergènes, gèrent les réservations des repas de leurs enfants et payent via l'application So Happy. En raison de quelques difficultés de lancement, Sodexo a assuré des permanences et une hotline a été activée afin d'accompagner les familles dans leurs démarches. Mais surtout, dans les assiettes des enfants, dès la rentrée de septembre et sans attendre janvier 2022, la Ville a tenu à appliquer les dispositions de la loi Egalim. Les repas sont réalisés avec une majorité de produits frais et durables, et les recettes comme des pâtisseries, les vinaigrettes, les sauces ou les potages sont confectionnés «comme à la maison». De plus, les parents d'élèves peuvent choisir l'option sans viande dorénavant proposée pour leur(s) enfant(s).



Après quelques semaines, les retours recueillis auprès des enfants et lors des commissions menus sont positifs, tant en termes de qualité des produits proposés que de la prestation gustative servie.

**Sodexo tient une permanence en mairie les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

## UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE !



Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, les 1 817 élèves Canavérois de maternelle et de primaire ont repris le chemin de l'école.

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, un protocole sanitaire a été mis en place et respecté : masques pour les enseignants, les animateurs et les ATSEM, gel hydroalcoolique à disposition, lavages de mains réguliers, marquages au sol et sens de

circulation. Les enseignants n'ont pas manqué de créativité pour intégrer les gestes barrières et mesures sanitaires aux nouvelles habitudes des petits Canavérois. On peut ainsi lire « Je ne serre pas la main et je ne fais pas de bisous, mais je dis quand même bonjour ! » ou encore « Je tousse et j'éternue dans mon coude », accompagnés d'illustrations, sur les murs des écoles. Des masques en tissu pour enfant ont été distribués par la municipalité à chaque élève de primaire ensuite.

À l'école des Hauts de Chennevières, Sandrine Genet, nouvelle directrice, a, elle aussi, fait sa rentrée à la suite du départ de Claude Poulaud. La Ville lui souhaite une nouvelle fois la bienvenue.

Toujours à l'école des Hauts de Chennevières, une classe supplémentaire a été ouverte ainsi qu'une classe ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires). Ouverture de classes également à Rousseau. En revanche, fermeture de classe à l'école élémentaire du Moulin et à Marcel Pagnol.

## INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2021-2022

Les inscriptions s'effectueront **jusqu'au 3 avril** pour les enfants nés en 2018 qui entrent en maternelle et les nouveaux arrivants. Elles se font exclusivement sur rendez-vous.

En application de la carte scolaire, l'enfant est affecté dans l'école dont dépend le lieu de résidence de la famille. Si vous souhaitez un changement d'établissement, vous devez déposer votre dossier de dérogation **avant le 30 avril**.

## ⇒ CONTACT

## Contact Service Éducation Enfance

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc

01 75 65 10 66

seej@seej.chennevieres.fr

Service fermé au public le jeudi matin

## Centre municipal La Colline



Port du masque obligatoire. Les dates peuvent être modifiées ou annulées en fonction de la réglementation en vigueur liée à la crise de la COVID-19.

# EMPLOI : PRÉPAREZ-VOUS AUX ENTRETIENS D'EMBAUCHE



Être à l'aise à l'oral, gérer et maîtriser son stress en vue d'un entretien, communiquer avec plus d'assurance... Les ateliers d'entretiens filmés vous permettent de vous préparer pour vos entretiens d'embauche. Organisés par le centre municipal La Colline et animés par un intervenant de l'association Créations Omnivores, ces ateliers sont l'occasion de se préparer et d'avoir un retour d'expert sur votre présentation.

Plus que des conseils et un entraînement, ces ateliers sont aussi l'occasion de vaincre sa timidité, d'apprendre à être plus à l'aise en situation d'entretien, de gérer son stress lors de la prise de parole que ce soit dans le cadre personnel ou professionnel ou encore d'acquérir les outils de communication nécessaires à la réussite d'un parcours professionnel.

Sur l'année 2020, 11 ateliers ont eu lieu. L'expérience a été concluante pour la majorité des 18 participants. Certains déclarent se sentir mieux préparés et parviennent à gérer leur stress, d'autres ont développé de nouveaux réflexes et font plus attention à leur posture en s'entraînant devant un miroir.

Les inscriptions se font auprès du Centre municipal La Colline. Les candidats sont ensuite sélectionnés par la conseillère en insertion professionnelle. 4 participants maximum par session.

**La Colline propose également des Ateliers emploi**, les mardis de 9 h à 12 h, les mercredis de 14 h à 16 h, les jeudis de 14 h à 16 h.

### APPEL À BÉNÉVOLES

L'équipe du centre municipal La Colline est à la recherche de bénévoles pour donner des cours de français langue étrangère et d'alphabétisation. Ils se dérouleront en matinée durant 1h30. Les jours seront à définir selon les disponibilités.

Si vous êtes intéressés, contactez le centre municipal La Colline au 01 45 94 27 99

### PÔLE CENTRE SOCIAL

- **Atelier ludothèque** : mercredi : ateliers adultes de 10 h à 12 h et enfants de 14 h à 17 h
- **Animation « Ludo en famille »** : vendredi 8 janvier : Le loup garou
- **Animation « Femmes d'abord »** : vendredi 22 janvier : Les tenues du monde
- **Atelier théâtre** : **mercredi** : de 10 h à 12 h pour les élèves du CE2 au CM2, de 16 h 30 à 18 h pour les collégiens
- **Pause culturelle** : lundi de 14 h à 16 h
- **Atelier loisirs créatifs** : vendredi de 14 h à 17 h
- **Atelier jardinage** : jeudi de 14 h à 17 h
- **Cours de français (ASL)** : tous les jours selon les niveaux, sauf vacances scolaires – sur inscription uniquement
- **Accompagnement à la scolarité** : du lundi au vendredi (sauf mercredi et vacances scolaires) – sur inscription uniquement
- **Atelier cuisine** : reprise le 6 janvier, si les conditions sanitaires le permettent.
- **Repas partagés** : reprise le 27 janvier, si les conditions sanitaires le permettent.
- **Conférence-débats** : vendredi 24 janvier (thème à définir)  
*Port du masque obligatoire – 9 participants maximum*

#### ➔ CONTACT

**Centre municipal La Colline**  
13 rue Rabelais / 01 45 94 27 99

Centre municipal La Colline

# SANTÉ : RENCONTRE AVEC BÉNÉDICTE AÏSSOU, DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE

**DANS LE CADRE DES PERMANENCES NUTRITION SANTÉ, BÉNÉDICTE AÏSSOU VOUS REÇOIT UN MERCREDI PAR MOIS, GRATUITEMENT, À LA COLLINE.**

**F**orte de près de 6 ans d'expérience en tant que diététicienne-nutritionniste, Bénédicte exerce au centre municipal La Colline depuis janvier 2020. Son objectif ? « Travailler au cas par cas pour proposer une solution qui convient à chacun ». Au programme : un bilan personnalisé lors de la première séance pour faire le point sur votre mode de vie et vos habitudes alimentaires. Ensuite, Bénédicte vous proposera plusieurs solutions, en se basant sur les recommandations nutritionnelles nationales. Et manger mieux ce n'est pas toujours si compliqué ! Il suffit parfois de...prendre son temps. En effet, « Il faut manger doucement. Poser la fourchette après chaque bouchée, puis attendre 5 secondes ». Manger doucement « permet d'écouter ses sensations ». Surtout, le temps du repas doit être un temps calme, de détente et de plaisir. Évitez par exemple de manger debout ou devant un écran. Enfin, élément essentiel : ne pas oublier de s'hydrater ! Un adulte doit boire en moyenne 1,5 litre d'eau par jour.

Les permanences nutrition santé sont accessibles à tous, enfants comme adultes. Alors, si vous rencontrez des problèmes de santé (surpoids, cholestérol, diabète, hypertension...) ou si vous vous demandez simplement comment adapter votre alimentation pour vous sentir mieux dans votre corps, n'hésitez pas !

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sur rendez-vous  
**Prochaines dates :** mercredi 13 janvier, 10 février

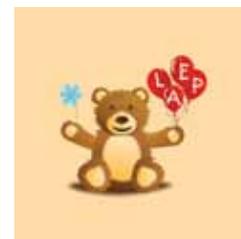
→ **CONTACT**  
**Centre municipal La Colline**  
 13 rue Rabelais  
 01 45 94 27 99



## PÔLE PRÉVENTION SANTÉ

- **Séance de vaccination : mercredis 6 janvier, 3 février** de 14 h à 16 h 30. Séances gratuites et anonymes, sans rendez-vous. Munissez-vous de votre carnet de santé.
- **Permanence psychologique d'écoute individuelle ou familiale** les lundis et mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h sur rendez-vous uniquement
- **Permanence nutrition santé : 13 janvier, 10 février** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous.
- **Permanences du CIDFF** tous les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h





## LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

**D**eux à trois lundis par mois, les deux accueillantes du LAEP ouvrent les portes de la Bergamote aux parents et aux enfants de 0 à 4 ans, de manière anonyme et gratuite, pour des temps de rencontres et d'échanges. Ces rendez-vous sont l'occasion pour les parents de discuter de la parentalité et d'évoquer avec d'autres parents les questions qu'ils peuvent avoir, le tout dans un cadre convivial. Pour les enfants, ce sont des moments de jeux, de socialisation et d'autonomisation dans un espace sécurisé.

Véritables soutiens à la parentalité, les LAEP sont avant tout des lieux de partage, où chacun peut venir librement pour échanger sur ses inquiétudes, ses doutes, ses joies ou tout simplement pour renforcer la relation parent/enfant à travers un temps de jeu, en dehors de la routine du quotidien. Vous êtes libres d'arriver quand vous le voulez, et de rester le temps que vous le voulez, dans la limite des horaires d'ouverture.

### → CONTACT

#### Lieux d'accueil enfants parents

La Bergamote, 15, rue Rabelais, de 9 h à 11 h 30, sans inscription, les lundis : 14 décembre, 11 janvier, 18 janvier, 25 janvier, 1 février, 8 février



### Le CCAS vous informe

## LES SENIORS EN SÉJOURS !

CCAS – Pôle social : 45, rue Aristide Briand – 01 75 65 10 51

Chaque année, le CCAS propose des séjours en France et à l'étranger. Entre deux périodes de confinement, les seniors en ont profité pour faire des escapades.

### SEJOUR CRÈTE

Au mois d'octobre, les seniors du CCAS sont allés profiter du soleil de la Crète.

### SEJOUR EVIAN



En septembre, les seniors du CCAS sont partis à la découverte de la ville d'Évian.



Élections

# PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

**EN 2021, DEUX ÉLECTIONS DEVRAIENT AVOIR LIEU** (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire) : les élections départementales et les élections régionales. Pour rappel, tout citoyen français majeur jouissant de ses droits civiques peut voter... à condition d'être inscrit sur les listes électorales.

**P**our voter à Chennevières, il faut donc être inscrit sur les listes électorales de la commune. Pour vous inscrire c'est simple : vous pouvez le faire tout au long de l'année, directement en Mairie ou par courrier au service élections ou en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

N'hésitez pas à contrôler votre état civil mentionné sur votre carte électorale. En cas d'anomalie sur votre carte d'électeur ou pour tout autre renseignement, contactez le service élections au 01 45 94 74 74.



**VOUS AVEZ RÉCEMMENT DÉMÉNAGÉ TOUT EN RESTANT SUR LA COMMUNE DE CHENNEVIÈRES ?** N'oubliez pas d'effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales ! En effet, il est essentiel d'informer la mairie de votre changement d'adresse pour éviter d'être radié des listes électorales et pour être affecté sur le bon bureau de vote.

**Service élections**  
Hôtel de Ville  
14 avenue Maréchal Leclerc

## HAMZA MOKHTARI, CONSEILLER MUNICIPAL DE CHENNEVIÈRES, ÉLU PRÉSIDENT D'INFOCOM 94

Hamza Mokhtari a été élu Président d'INFOCOM'94\* à la quasi-unanimité lors du comité syndical du 22 septembre dernier, en succession d'Alain Guétrot, ancien maire-adjoint de Saint-Maurice.

Le nouveau président est conseiller municipal délégué au numérique et à la fibre optique à Chennevières-sur-Marne. Il est également délégué du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) pour INFOCOM'94.

Côté professionnel, Hamza Mokhtari gère les services de sécurité informatique pour la branche française d'une multinationale. « C'est ce profil, cette expérience qui ont plu à la plupart des membres d'INFOCOM. Les villes ont exprimé le souhait de plus de fluidité. Je mène une consultation auprès de toutes les collectivités adhérentes au syndicat pour mieux



*cerner leurs besoins, leurs attentes, leurs réclamations et pour ensuite essayer d'y répondre au mieux en priorisant les actions à mener. Le but d'INFOCOM est de faciliter la vie aux villes, aux agents et donc aux administrés. On doit améliorer le service aux administrés.»*

Pierre-Alexandre Baux, conseiller municipal délégué à l'agriculture urbaine à Chennevières a lui été désigné 8<sup>e</sup> vice-président d'INFOCOM 94. Avec Jacques Driesch, 1<sup>er</sup> maire-adjoint, il est aussi représentant de la Ville au syndicat.

\*Infocom 94 est un syndicat intercommunal qui mutualise des prestations informatiques. Il compte 16 communes adhérentes en Val-de-Marne ainsi que le territoire Grand Paris Sud Est Avenir.

Bienvenue chez

# BO BICLOU : DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE À CHENNEVIÈRES !



**DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE, LES ÉQUIPES DE BO BICLOU ONT INVESTI LES LOCAUX DE L'ANCIEN PÔLE EMPLOI.** Spécialistes de la vente et de la réparation de vélos, ils vous accueillent du mardi au samedi.

**B**o Biclou c'est une idée d'étudiants qui prend de l'ampleur ! Leurs diplômés en poche, 7 copains passionnés de vélo ont décidé de se lancer dans un projet ambitieux : créer leur propre enseigne de vente de vélos à assistance électrique. Après l'ouverture d'une première boutique à Montévrain (Seine-et-Marne), c'est à Chennevières qu'ils ont décidé de s'installer pour répondre à une demande forte dans le secteur. Depuis début septembre, l'équipe accueille les cyclistes dans un magasin au look épuré. Ils

proposent une collection de vélos à assistance électrique, allant du vélo de ville au VTT en passant par le vélo pliable et le tandem. Les jeunes commerçants mettent un point d'honneur à ne vendre que des « vélos de qualité » et misent sur le « Made in France ». Ils ont ainsi fait le choix de proposer des produits de la marque Moustache, marque française implantée dans les Vosges. Pour que vous soyez sûrs de faire le bon choix, Bo Biclou vous propose de tester gratuitement les vélos : un quart d'heure d'essai, sur une route sécurisée et accompagné. L'idéal avant

## AIDES FINANCIÈRES

Pour l'achat d'un vélo à assistance électrique :

- Ile-de-France mobilités accorde une aide à tous les Franciliens allant de 500 à 600 euros, sur présentation d'une facture et d'un certificat de conformité. Pour en savoir plus : [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr), rubrique « Mes démarches ».
- En complément de l'aide versée par la collectivité, l'Etat propose le bonus vélo à assistance électrique. Plus d'informations sur : [www.asp-public.fr/](http://www.asp-public.fr/)

Pour faire réparer votre vélo :

- La prime « Coup de pouce vélo » : une aide financière de 50 euros pour la réparation de tous les vélos. Plus d'informations et liste des réparateurs partenaires sur : [www.coupdepoucevelo.fr/auth/home](http://www.coupdepoucevelo.fr/auth/home)

de se lancer à l'assaut de la rue du pont ! S'ils ne vendent que des vélos à assistance électrique, les équipes de Bo Biclou réparent néanmoins les vélos de tout type dans leur atelier.

## ➔ INFOS PRACTIQUES

### BO BICLOU

8 bis rue du pont - 01 49 62 61 17  
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h

## Commerces

### COMMERCES / SERVICES

#### Ouvertures

**Laverie automatique Phoenix**  
24-26 rue du Général de Gaulle  
Résidence de France, au niveau de l'arrêt de bus - 06 23 67 12 88

#### Epicerie

19 bis rue du Général de Gaulle  
De 9 h à 23 h 30, tous les jours

#### Commerce de cigarettes électroniques

Galerie du centre commercial Pince-Vent De 9 h à 20 h, du lundi au samedi  
01 49 82 72 14

#### Fermetures

**Aromantica**  
Institut de beauté  
49 rue du Général de Gaulle

## L'ANNUAIRE DES COMMERÇANTS

Vous êtes commerçants, artisans ? Vous allez ouvrir une boutique, démarrer une nouvelle activité sur Chennevières ? Au contraire, vous arrêtez votre commerce ? Il y a un changement de propriétaire ou d'activité ? Afin de communiquer l'information aux Canavérois, transmettez nous toutes vos informations. Cela nous permettra de mettre à jour l'annuaire des commerçants / artisans de la ville disponible sur le site internet et que la Municipalité puisse vous informer, être à vos côtés en cas de crise comme celle que nous traversons actuellement.

### Service développement économique

Centre municipal La Colline - 13 rue Rabelais  
[paul.regnault@chennevieres.fr](mailto:paul.regnault@chennevieres.fr)

Entreprise

# CBS : CONSEIL BUREAUTIQUE SERVICE



Conseil Bureautique Service est une PME dont l'activité est la distribution de fournitures de bureau pour les entreprises. Basée dans la zone d'activité, la société place le client au cœur de ses priorités. **UNE AUTRE PRIORITÉ SERA DE TROUVER UNE STRATÉGIE POST COVID.**

**R**omain Marolleau a créé sa société en 2003. En 2014, Conseil Bureautique Service s'installe dans la zone d'activité de Chennevières « Une vraie zone, grande, facile d'accès via la RD4 et accessible pour les poids lourds. Auparavant, nous étions dans les zones de communes voisines, plus petites et dont l'accès était compliqué », explique Dominique Marolleau, le père de Romain, retraité et qui l'aide au niveau juridique, comptable et financier. L'activité principale de la société est la vente en ligne de fournitures, de consommables et de mobilier de bureau à destination des entreprises, des professions libérales et « parfois de particuliers pour les dépanner » précise Romain Marolleau.

Les premières années, CBS était distributeur pour l'enseigne Calipage. En 2019, le gérant a décidé de devenir adhérent de la coopérative française Alkor qui distribue, entre autres, l'enseigne Burolike. CBS propose des catalogues de fournitures, papeterie scolaire, de services généraux, d'EPI (équipement de protection individuelle) et de mobilier. L'entreprise passe les commandes le soir à la coopérative et les produits sont livrés le lendemain matin avant d'être acheminés chez les clients par les livreurs de Conseil Bureautique Service. Cette coopérative lui permet de proposer plus de services, des produits plus qualitatifs à des tarifs plus compétitifs. « L'adhésion à cette coopérative française est plus sécurisante pour nous car nous ne dépendons pas d'un groupe étranger, nous nous sentons plus soutenus » précise le gérant.

## Le client reste la priorité

Être à l'écoute et au service du client : telle est la devise de l'entreprise. CBS, qui a accès à la totalité des fabricants, veille à trouver les meilleures offres rapport qualité/prix pour ses clients. La société est également joignable de 9 h à 19 h. Afin d'assurer cette continuité du service, elle s'appuie sur ses six salariés et leur grande disponibilité. En effet, tous habitent à quelques kilomètres. « Dès le



Romain Marolleau, gérant de Conseil Bureautique Service.

départ, le recrutement de personnes vivant à proximité, en général par le bouche à oreille, a été une volonté. Cela permet une certaine souplesse et donne à notre entreprise un réel esprit d'équipe et de famille, explique Romain Marolleau. Si une livraison doit arriver plus tôt ou plus tard, il y aura toujours quelqu'un de présent. En échange, si un salarié doit s'absenter pour diverses raisons, pas de problème. C'est donnant-donnant. »

La société a souffert de la crise sanitaire et du confinement. Les salariés étaient en chômage partiel ou télétravail. L'activité s'est retrouvée réduite mais Romain Marolleau a continué à recueillir les commandes et assuré les livraisons chez des entreprises mais aussi chez des salariés en télétravail. Cette réactivité et disponibilité ont payé puisque CBS a acquis de nouveaux clients.

Ce qui a permis de redémarrer rapidement et plus sereinement.

Le télétravail se développant, le gérant pensait que le secteur du mobilier allait suivre. Mais le monde de l'entreprise n'en est pas encore à ce stade.

La crise sanitaire oblige également Romain Marolleau à réfléchir au développement de sa société et à rechercher des activités annexes : il souhaite héberger une ou deux sociétés à taille humaine afin de travailler en totale complémentarité, d'autant qu'il peut leur offrir en sus une solution de stockage et de logistique de livraison.

## → CONTACT

2/44 rue Gay Lussac  
01 49 62 12 20  
shop.burolike.com/cbs/

# ACCOMPAGNER, SENSIBILISER LES JEUNES



Les adhérents fiers de présenter le Club Noé en BD.

**LA VILLE DE CHENNEVIÈRES MÈNE DE NOMBREUSES ACTIONS À DESTINATION DES JEUNES VIA SON SERVICE JEUNESSE.** Une structure regroupant le Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ) et le Club Noé accueille, informe et oriente les jeunes de 11 à 25 ans. À travers les différentes actions, l'objectif est de les sensibiliser et de les accompagner dans leur intégration au monde qui les entoure.

## Chiffres-clés



**0 à 29 ans :**  
7 153 soit 39 %  
de la population

• 0 à 14 ans : 3 734 soit 20,4 %  
• 15 à 29 ans : 3 419 soit 18,7 %



**30 à 44 ans :**  
3 556 soit 19,5 %

**45 à 59 :**  
3 741 soit 20,4 %



**60 ans et plus :**  
3 873 soit 21,1 %

Source INSEE 2017

**C**a bouge du côté des jeunes Canavérois ! Séjours, temps d'échanges, rencontres avec les séniors... C'est au Club Noé que se retrouvent les 11-16 ans. Entourés par une équipe d'animateurs, les jeunes multiplient les activités.

Le Club Noé ouvre ses portes du mardi au samedi et pendant les vacances scolaires, et programme des activités et des sorties sportives, culturelles et citoyennes, notamment les mercredis et samedis. Les jeunes ont visité le musée de l'immigration, se sont rendus à une exposition de street art, ont participé à la réalisation d'un graf sur le terrain de sport de la résidence La Fontaine...

L'équipe d'animation propose des séjours ludiques et pédagogiques comme le « Parcours Citoyen », grâce auquel les jeunes visitent des musées et des institutions, comme l'Assemblée nationale ou le Parlement européen. Le but est de les sensibiliser à l'Histoire et à l'Histoire de la

République en particulier, pour qu'ils deviennent les citoyens de demain.

Et pour favoriser le lien intergénérationnel, des séjours sont organisés en partenariat avec le CCAS. Ainsi, jeunes et séniors Canavérois partent ensemble en vacances – un séjour est d'ailleurs prévu en avril 2021, du côté de Gap (si les conditions sanitaires le permettent).

La Municipalité emmène également chaque année des collégiens à Tukums, en Lettonie, ville avec laquelle Chennevières est jumelée.

## Le PRIJ, un accompagnement

Le Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ) a pour vocation d'accompagner, d'aider les jeunes à l'aube de leur vie professionnelle. Chercher une formation, trouver un stage, une alternance ou un emploi, faire son CV, rédiger une lettre de motivation... En partenariat avec la mission locale et Pôle emploi, le PRIJ écoute, conseille et



Activité sportive :  
initiation au canoë



Séjour à Strasbourg pour découvrir les institutions européennes.



oriente les jeunes de plus de 17 ans pour qu'ils réussissent au mieux leur entrée dans la vie professionnelle.

Et comme il est toujours plus facile de démarrer dans la vie active quand on a le permis, la Ville subventionne le permis de conduire pour certains jeunes Canavérois à travers le dispositif Chantier Permis B. À noter que les inscriptions pour la session 2021 débuteront en février 2021.

La Ville donne également un coup de pouce financier aux jeunes pour suivre une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) qui leur permettra de trouver un job d'animateur dans un centre de loisirs ou une colonie de vacances ! (voir encadré).

Des actions d'insertions sont organisées afin de sensibiliser les jeunes à leur environnement et à la vie professionnelle. En 2019, guidés par l'association Les Compagnons Bâisseurs et le bailleur 1001 Vies Habitat, des jeunes ont réalisé la remise en peinture de halls d'immeubles à la résidence Jean de la Fontaine. Toujours dans cette résidence, ils ont participé à la réalisation d'une fresque sur le thème du football sur le terrain multisports (voir photos).



### 3 QUESTIONS À FÉLICIA BOISNE-NOC, maire-adjointe en charge de la jeunesse et de la citoyenneté

**Le Mag :** Pourquoi est-il important d'avoir un service jeunesse au sein de la Ville ?

**Félicia Boisne-Noc :** Les jeunes sont notre avenir. Il est donc important d'avoir une structure qui leur est dédiée, un espace où ils peuvent se retrouver et se rencontrer. Le service jeunesse est accessible à tous les jeunes Canavérois de 11 à 25 ans.

**Le Mag :** Quel doit être le rôle du Club Noé ? Du PRIJ ?

**FBN :** Ces lieux sont des tremplins, des lieux d'accompagnement dans la réussite de chacun. Mais il s'agit de deux structures différentes, qui ne s'adressent pas aux mêmes publics et ne répondent pas aux

mêmes enjeux. Le Club Noé est plus axé sur les rencontres, les sorties culturelles et les voyages. Le PRIJ se concentre sur l'orientation et les accompagnements pour le BAFA ou le permis de conduire.

**Le Mag :** Quelles sont les actions à venir ?

**FBN :** Nous souhaitons impliquer encore davantage les jeunes dans la vie de la commune. Nous l'avons vu cet été avec les « Vacances pour tous », les jeunes sont prêts à se mobiliser !

Nous devons construire ensemble l'avenir de Chennevières et permettre aux jeunes Canavérois d'aller plus loin dans leurs ambitions.



Chantier d'insertion professionnelle avec ce chantier de peinture des halls d'immeubles.



En 2019, des collégiens de Molière ont découvert Tukums et la Lettonie.

## Des partenariats pour mieux accompagner les jeunes

La Municipalité a mis en place des partenariats avec différents acteurs proche des jeunes. Car pour renforcer le lien avec les jeunes, il faut aussi savoir aller vers eux. C'est pour cette raison que le Club Noé est en lien avec les collèges Boileau et Molière, où des permanences sont assurées sur le temps du midi (suspendues pour le moment en raison de la situation sanitaire). Il s'agit de lutter contre le décrochage scolaire et d'orienter au mieux les collégiens en vue de l'entrée au lycée.

Dans le cadre du dispositif « Coup de Pouce » mis en place au collège Boileau pour lutter contre le décrochage scolaire en classe de troisième, le Club Noé propose des activités sportives et des séances de coaching pour être à l'aise lors des prises de parole en public.

Pour faire perdurer le lien avec les lycéens, c'est le PRIJ qui prend le relais. Le mardi, de 13 h 30 à 16 h 30, une permanence a été mise en place au lycée Champlain. Animée par une informatrice jeunesse, l'objectif principal est, encore une fois, de lutter contre le décrochage scolaire mais aussi de répondre aux nombreuses questions que les jeunes peuvent se poser sur leur orientation.

### → CONTACT

**Club Noé et PRIJ : 1, rue Clément Ader / 01 45 93 90 15**

## LES ACTIONS 2021

À partir de janvier 2021, le Service jeunesse va mettre en place trois nouvelles activités de sensibilisation :

- **« Clean ta Colline »** : pour sensibiliser les jeunes au développement durable et à l'importance de bien jeter et trier ses déchets, le Service jeunesse va organiser une compétition de ramassage de déchets. Par groupes de 3, les jeunes accompagnés d'un animateur, devront ramasser le plus de déchets possibles sur l'ensemble de la Ville. Le groupe qui aura ramassé le plus de déchets aura une récompense. « Clean ta Colline » devrait être organisé sur 10 dates, 1 mercredi par mois.
- **Ateliers de prévention routière** : pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la route, notamment en scooter, le Service jeunesse prévoit d'organiser, en lien avec des auto-écoles et des associations, des ateliers autour de la prévention routière.
- **Correspondance avec les séniors** : pour lutter contre l'isolement de certains séniors et favoriser le lien intergénérationnel, le Service jeunesse, en lien avec le CCAS, va proposer à une quinzaine de jeunes d'avoir un correspondant sénior avec qui ils pourront échanger des courriers.



Fresque La Fontaine.



Des jeunes ont participé à la réalisation de cette fresque.



Parouzia, Sabria, Manel et Hamza lors d'une sortie accrobranche.



Voyage inter générationnel entre de adhérents du Club Noé et du CCAS.

## DES JEUNES, ACTIFS ET INVESTIS

**CET ÉTÉ, DANS LE CADRE DES VACANCES POUR TOUS, UNE DIZAINE DE JEUNES CANAVÉROIS DE 10 À 21 ANS ONT ÉTÉ BÉNÉVOLES AU CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE.** Venus prêter main forte à l'équipe d'animateurs du centre municipal La Colline, ils ont participé à l'organisation des animations, animé des ateliers et même, pour certains, proposé des activités. Parmi eux, Hamza, Sabria, Chafik, Mélinda, Parouzia et Manel.

Tous originaires de Chennevières et très investis dans la vie de la Commune, les jeunes sont devenus de véritables animateurs bénévoles le temps d'un été. Hamza, Sabria, Manel et Parouzia ont aidé les animateurs à organiser les activités. « On a préparé les tables, aider à installer les jeux de société et les activités sportives » explique Hamza, 21 ans. Ils ont tous « adoré » l'expérience et se disent prêts à reprendre du service l'été prochain. Sabria, en bac pro accueil et relations clients usagers, va même effectuer un stage d'un mois à la Colline dans le cadre de ses études. De leurs côtés, Mélinda et Chafik, tous deux âgés de 16 ans, ont animé et proposé des activités.

Activités sportives, jeux de société et tournois de console pour Chafik, ateliers de danse, zumba et réveil musculaire pour Mélinda. Les deux jeunes ont été marqués par l'esprit de groupe et de partage. Chafik retient particulièrement la « bonne ambiance », maître mot de ses deux mois de bénévolat, et la diversité des activités proposées. Pour Mélinda, cette expérience a été l'occasion de partager sa passion pour la danse : « C'était un plaisir pour moi de partager cela avec d'autres personnes, plus petites ou plus âgées que moi ! ». Une chose est sûre : avec cette équipe de jeunes, l'édition 2020 des Vacances pour tous ne pouvait qu'être une réussite !

### PASSE TON BABA !

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet de travailler auprès des enfants et des adolescents, en centre de loisirs ou en séjours.

- **Quelles sont les conditions ?**  
Il suffit d'avoir 17 ans !
- **Comment s'inscrire ?** Directement au PRIJ ou sur [www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr)
- **Comment se déroule la formation ?** En trois étapes : le stage de formation générale (8 jours), le stage pratique (14 jours) et la session d'approfondissement, pour finaliser la formation (6 jours) ou de qualification, pour valider une compétence spécifique comme la surveillance de baignade (8 jours). Une fois les trois étapes réalisées, le diplôme est validé par la Direction Départementale de la Cohésion sociale.

À noter qu'il est possible d'obtenir des aides financières : La Ville de Chennevières a signé une convention avec l'organisme de formation IFAC qui permet à chaque jeune Canavérois de bénéficier d'un tarif préférentiel, soit une économie de 30 euros. À cela s'ajoute l'aide financière de 100 euros du département du Val-de-Marne et les 97,47 euros de la CAF 94 pour la dernière session.

#### PROCHAINES DATES :

- Du 26 au 31 décembre : Approfondissement BAFA
- Du 25 avril au 02 mai 2021 : Formation générale BAFA **Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service jeunesse.**

# UNE FIN D'ANNÉE ANIMÉE ET CONNECTÉE !

LA VILLE VOUS PROPOSE DE PARTICIPER À DES ANIMATIONS EN LIGNE sur son site [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com) et de gagner des cadeaux ! En raison de la crise sanitaire, les animations prévues pour cette période de fête sont annulées. Alors, cliquez et gagnez !



## Chennevières illuminée !

En cette période, Chennevières s'est parée de ses plus beaux habits de fête. En décorant votre maison, votre balcon, votre vitrine, vous participez à la magie de Noël. Pour récompenser votre imagination, la Ville organise un concours de maisons, balcons et vitrines décorés.

### Vous souhaitez participer ?

Ce concours a débuté le 1<sup>er</sup> décembre et durera jusqu'au vendredi 8 janvier 2021. Les inscriptions doivent être déposées

au plus tard le **24 décembre 2020**. Inscrivez-vous dans la catégorie maison, balcons ou vitrine. Un jury viendra admirer vos illuminations au début du mois de janvier. Les 3 premiers de chaque catégorie remporteront un bon d'achat chez un commerçant de Chennevières. Faites nous parvenir votre candidature en remplissant le bulletin ci-dessous et en le déposant à l'Hôtel de Ville (14 avenue Maréchal Leclerc) ou par mail à [evenements@chennevieres.fr](mailto:evenements@chennevieres.fr)



## Le calendrier de l'Avent connecté !

Vous connaissez le principe du calendrier de l'Avent ? 1 jour = une case = 1 cadeau ! Venez découvrir le calendrier de l'Avent numérique sur le site de la ville. Même principe : chaque jour vous cliquerez sur la case du jour. Vous aurez à relever un défi, jouer à un jeu ou répondre à une devinette ou une question. Et vous enverrez votre réponse ! De nombreux lots seront à gagner : des bons d'achats chez les commerçants canavérois pour les soutenir en cette période de crise, des batteries externes, des livres, des écouteurs, des jeux, des coloriages, des sacs surprise...

**Le calendrier de l'aveut est en ligne du 1<sup>er</sup> au 24 décembre. 24 jours = 24 cadeaux ! Alors vite, [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com) ! Bonne chance !**

## Concours Chennevières illuminée

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Je participe dans la catégorie :  
 Maison       Balcon ou terrasse       Vitrine

Les informations récoltées sur ce concours sont confidentielles. La mairie de Chennevières-sur-Marne s'engage à ne pas les diffuser, ni à les utiliser à d'autres fins que celles stipulées ci-dessus. Les participants peuvent, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de ce concours fassent l'objet d'un traitement. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, tout participant a le droit d'exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées, les informations le concernant qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées en s'adressant par courrier à Mairie de Chennevières - Service communication - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne

## École municipale de foot

**L'ÉCOLE MUNICIPALE DE FOOT** accueille tous les jeunes canavérois, âgés de 5 à 12 ans, amateurs de ballon rond. Entourés par une équipe passionnée et qualifiée, les footballeurs en herbe s'entraînent au stade Armand Fey.



### REMISE DES ÉQUIPEMENTS

Sac, jogging, veste, maillot et k-way : les jeunes footballeurs de l'École Municipale de Foot ont reçu leurs équipements sportifs, le 10 octobre dernier, lors d'une cérémonie en présence du Maire Jean-Pierre Barnaud et de Véronique Glover, conseillère municipale déléguée au sports. Ils sont désormais équipés pour la saison.



### JO 2024 : LE CENTRE DE TIR À L'ARC DE CHENNEVIÈRES RETENU "CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX" !

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 a sélectionné le centre départemental de tir à l'arc de Chennevières pour accueillir les séances d'entraînement des délégations étrangères (tir à l'arc OLY, tir à l'arc PARA).

Ce label a été obtenu en partenariat avec le département du Val-de-Marne.

En tout, 29 sites ont été retenus dans le Val-de-Marne. Ils donneront aux délégations étrangères et aux athlètes la possibilité de s'entraîner et de se préparer aux épreuves dans les meilleures conditions, selon les critères techniques exigés pour chacune des disciplines sportives mais aussi selon les besoins d'accueil (hébergement et restauration, accessibilité...).



### DU FOOT MÊME PENDANT LES VACANCES !

Conduite de balle, vélocité, tirs au but... Les jeunes footballeurs ont profité des vacances de la Toussaint pour peaufiner leur technique à travers différents exercices.



Zoom sur

## L'AMICALE CNL 3F CLÉMENT ADER

**CNL 3F CLÉMENT ADER, EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC L'AMICALE CGL CLÉMENT ADER, propose aux petits et grands des activités pour faire vivre la résidence et créer du lien entre les locataires.**

Grâce à l'amicale, on ne s'ennuie pas à Clément Ader ! Quand ce n'est pas la fête de Noël ou celle des voisins qui est organisée, c'est un anniversaire ou la galettes des rois. Et le reste du temps, c'est le basket, le foot, les ateliers peinture, les créations de bijoux, la lecture ou encore la couture qui rythment les journées des enfants et des adolescents de la résidence. Autant dire que le planning est chargé et qu'il y en a pour tous les goûts ! Surtout que, depuis peu, l'amicale propose une nouvelle activité : le jardinage.

C'est sur une parcelle de terrain située à l'arrière de la résidence que des jardins partagés ont été aménagés. Munis de gants, pelles et de râteaux, les enfants cultivent des radis, des herbes aromatiques et des salades dans des carrés potagers. À la demande générale, des tomates et des carottes devraient aussi être plantées prochainement par les jardiniers en herbe.

Les petits résidents ne sont pas les seuls à avoir la main verte. À côté du jardin des enfants, une quinzaine de familles se partagent un véritable jardin potager, géré avec l'amicale CGL. Au

menu : tomates, citrouilles, poivrons, basilic, piments, haricots... Chacun plante ce qui lui plaît sur son bout de terrain et, ensuite, tout le monde partage.

C'est cet esprit d'entraide et de solidarité qui anime l'amicale. Lors du premier confinement, ce sont plus de 800 masques en tissu qui ont été confectionnés dans la résidence par les bénévoles grâce à l'atelier couture. Ils ont ensuite été distribués gratuitement aux locataires puis à travers la ville (épicerie solidaire, mairie...).

Outre une aide administrative et la gestion des petits tracas du quotidien, il s'agit surtout pour les bénévoles de créer du lien entre les locataires, d'organiser des activités, toujours gratuites, et de participer à la construction d'un cadre de vie plus serein dans la résidence Clément Ader.

→ CONTACT

Amicale CNL 3F Clément Ader  
9, rue Clément Ader



### Bienvenue aux nouveaux Canavérois

**Vous venez de vous installer à Chennevières-sur-Marne. La Municipalité est très heureuse et souhaite vous rencontrer. Transmettez-nous vos coordonnées :**

**Service communication – Hôtel de Ville – 14 avenue du Maréchal Leclerc  
94430 Chennevières-sur-Marne – [evenements@chennevieres.fr](mailto:evenements@chennevieres.fr)**

M.  Mme  Mlle      Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

Date d'installation à Chennevières : \_\_\_\_\_

Souhaite recevoir la newsletter de Chennevières

*Important : les informations communiquées sur ce bulletin sont confidentielles. La Mairie de Chennevières-sur-Marne s'engage à ne pas les diffuser, ni à les utiliser à d'autres fins que celles stipulées ci-dessus. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données personnelles qui vous concernent. Pour l'exercer, veuillez écrire au service communication de la Mairie, 14 avenue du Maréchal Leclerc, 94430 Chennevières-sur-Marne. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*

## La vie des associations

### SFC Chennevières



De la catégorie U14 jusqu'aux Vétérans, le SFC Chennevières propose à tous de venir découvrir ou pratiquer le football.

☛ Sfcc2016@gmail.com

### À vos arcs ! Prêts ? Tirez !



Vous avez été nombreux à venir vous initier au tir à l'arc lors des journées du patrimoine. Si vous voulez poursuivre l'aventure, la première compagnie d'arc de Chennevières vous accueille au gymnase Rousseau **tous les mercredis**, de 19 h à 21 h pour les jeunes et de 20 h à 22 h pour les adultes..

☛ 06 70 75 92 93

Compagnie.arc.chennevieres@gmail.com  
www.cie-arc-chennevieres.net

### Venez découvrir la plongée avec le CNB Plongée



Le CNB Plongée vous propose de pratiquer la plongée au Cercle Nautique des Bordes, mais pas seulement ! Venez aussi nager, pratiquer l'apnée ou découvrir le scaphandre.

☛ www.cnbplongee.fr

### Sortez avec Chennevières loisirs

Le **mardi 19 janvier 2021**, rendez-vous au théâtre du Casino d'Enghein les bains pour l'opérette « Rêve de Valse » d'Oscar Straus. Départ de Chennevières en car vers 12h30/13h.

☛ 01 45 94 86 79

www.chennevieresloisirs2.com  
chennevieresloisirs@yahoo.fr

### COC Basket



Le COC Basket recherche des joueuses pour compléter ses équipes féminines : des jeunes joueuses pour les équipes jeunesse (de 4 à 12 ans) mais aussi des seniors.

☛ 06 36 12 51 37

### La FNACA vous informe

Avis aux personnes ayant effectué leur service militaire en Afrique du Nord (AFN) entre le 03/07/1962 et le 01/07/1964 : l'arrêté du 12/10/2018 modifiant l'arrêté du 12/01/1994 ouvre le droit, dans le cadre des missions menées en Algérie, à l'obtention de la carte du combattant ainsi qu'aux dispositions du code des pensions militaires d'invalidité pendant cette période. Cet arrêté est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Un formulaire spécifique est à remplir sur demande.

☛ Renseignements à la permanence du département : 48, av. de la libération  
94 100 Saint Maur des Fossés. 01 55 96 34 61

☛ Ou permanences de la FNACA : tous les 3<sup>es</sup> vendredi du mois, de 10h30 à 12h, préfabriqué dans la cour de la mairie de Chennevières. Jusqu'au mois de mars 2021 inclus.

### Éclaireuses Éclaireurs de France Haut Val de Marne

L'association de scoutisme laïque est à la recherche d'animateurs bénévoles à partir de 17 ans. Vous avez envie de vous engager dans une aventure collective et de construire des amitiés durables ? De transmettre à des jeunes des valeurs de respect, solidarité et vivre-ensemble ? Et de développer de nouvelles compétences qui vous seront utiles dans votre vie personnelle et professionnelle ? Alors n'hésitez pas à les contacter et à venir les rencontrer !

☛ www.eebp.fr  
contact@eebp.fr

### Vendanges avec le Clos Saint Vincent

Le **15 septembre** ont eu lieu les vendanges pour l'association du clos Saint Vincent. Les bénévoles et volontaires ont récolté près de 120 litres de raisins. 90 litres de Chardonnay et de Chenin et 30 litres de Riesling. Après l'effort, le réconfort : place à la dégustation !

L'association Clos Saint Vincent lance un appel aux bénévoles pour le petit entretien du vignoble de Chennevières.

Dépaysement et amitié garantis.

Venez les rejoindre !

☛ 01 45 76 60 58

csvchennevieres@gmail.com





Parmi les activités du COC, les échecs du débutant au champion !

## VILLAGE DES ASSOCIATIONS

Le 5 septembre dernier a eu lieu le Village des Associations. L'occasion de (re)découvrir l'ensemble des associations présentes sur la Ville et de s'inscrire à de nouvelles activités ! Les services municipaux ont également présenté leurs actions organisées pour les Canavérois.



Défilé de mode proposé par Couture et Passion.



Prestation musicale offerte par les Amis des cuivres.

## SUCCÈS POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visites du Fort dont une nocturne avec le paysagiste Thomas Droz, tir à l'arc et à l'arbalète ancienne, conférence sur les travaux de l'église Saint-Pierre, balades en bateaux le long de la Marne, jeux en bois, fabrication de bougies en cire d'abeille avec Bee-happy, fabrication de mangeoires pour oiseaux avec le service jeunesse, exposition de dessins dans le cadre de l'opération « Dessine ta Ville ». ... Près de 800 visiteurs ont ainsi découvert ou redécouvert le patrimoine canavérois.



L'histoire de Chennevières contée par les comédiens d'Amira Culture.



Lancement de la journée avec le Bien Allé dans les allées du Fort.



Présentation des travaux de l'église Saint Pierre par Jean-Paul Mauduit, architecte du patrimoine.



20, 30 ou 35 ans de service, ça se fête ! Le 5 octobre, des employés du secteur privés et des agents municipaux ont reçu leur diplôme et médaille du travail lors d'une soirée au Fort.

Le Maire Jean-Pierre Barnaud entouré d'élus a récompensé les Canavérois ayant décroché leur baccalauréat avec mention. Encore félicitations à eux et bon courage pour la suite de leurs études !

## DEVOIR DE MÉMOIRE



Le 25 septembre s'est tenue la cérémonie en l'honneur de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives sur la place du Souvenir.



En raison de la pandémie de COVID 19, la cérémonie d'hommage à tous les morts pour la France s'est tenue avec un nombre restreint de participants : le Maire, Jean-Pierre Barnaud, le premier maire-adjoint, Jacques Driesch, le conseiller municipal délégué aux anciennes combattants, Jean-Jacques Le Tarnec, la maire-adjointe déléguée au devoir de mémoire, Sophie Le Monnier, le conseiller départemental, Alain Audhéon, la conseillère régionale, Marie-Christine Diringier, et les représentants des associations d'anciens combattants.

## DISTRIBUTION DE MASQUES



Au centre municipal La Colline, remise d'un masque par Martine Lerfel, conseillère municipale en charge des activités sociales et culturelles à La Colline.

Le 26 septembre, la Ville a organisé une nouvelle distribution de masques en tissu, pour enfants et adultes. Dans le cadre du renforcement des mesures contre la COVID-19, des masques supplémentaires ont également été distribués pour les élèves des écoles primaires.



## LES ÉLUS DÉFENDENT LA RÉPUBLIQUE

Le 15 octobre, les maires-adjoints Didier Sthorez et Sophie Le Monnier se sont rendus à la mobilisation des élus d'Île-de-France pour protester contre les attaques répétées contre les symboles de la République. Organisé par l'Association des maires d'Île-de-France et le maire de Champigny, Laurent Jeanne, le rassemblement a eu lieu devant le commissariat de Champigny en présence de Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France.

## VIVE LES VACANCES



Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes du Club Noé se sont rendus à Arcachon. Un bol d'air frais avant le nouveau confinement !



À l'issue d'un travail commun, Sylvie de l'association Air Cub est venue remettre aux jeunes adhérents du Club Noé la bande dessinée dans laquelle ils figurent.



Monstres, sorcières et autres personnages étranges étaient réunis pour le bal des petits monstres au centre de loisirs Jean Moulin. Au programme : chant, spectacles de danse, blind test et goûter.



En septembre, découverte de la street culture pour des jeunes du Club Noé qui se sont rendus au festival Urban Week, dans le quartier de la défense.



Les jeunes du Club Noé ont pu tester les jeux en réalité virtuelle durant les vacances de la Toussaint.



# HOMMAGE À SAMUEL PATY



Les drapeaux de la Ville étaient en berne.



Le Maire, Jean-Pierre Barnaud, s'est rendu dans une école lors de la rentrée, le 2 novembre.

**La Ville a tenu à rendre hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie victime d'un attentat terroriste le 16 octobre. Dans le cadre de la journée d'hommage national qui a eu lieu le 21 octobre, les drapeaux de la Ville étaient en berne et les Canavérois ont été invités à effectuer une minute de silence à titre individuel. Le 2 novembre, jour de la rentrée scolaire, un hommage était rendu à Samuel Paty dans les écoles. La lettre de Jean Jaurès a été lue aux élèves et une minute de silence a été respectée. À cette occasion, le Maire Jean-Pierre Barnaud a publié un texte d'hommage et s'est rendu dans une classe pour évoquer avec les jeunes écoliers les questions de tolérance, de laïcité et l'importance de rester unis.**

*« Au nom de la municipalité, je tiens à m'adresser en cet instant à la fois aux élèves des écoles primaires, aux collégiens, aux lycéens, à l'ensemble des équipes éducatives et aux parents d'élèves.*

*Ce jour d'hommage rendu à Samuel Paty renvoie à un jour de deuil pour toute la nation, le vendredi 16 octobre un professeur d'histoire et de géographie trouvait la mort dans les conditions atroces que chacun connaît. Depuis d'autres actes de violence terroriste ont ajouté la barbarie à la barbarie en frappant des catholiques et à travers eux les racines de notre histoire, de notre civilisation...*

*Si j'ai choisi de confier à l'un de mes Maires Adjointes une délégation aux cultes, c'est bien dans l'esprit d'être à l'écoute de chacun d'entre eux mais c'est aussi dans celui de favoriser la tolérance sans laquelle aucune société ne peut vivre dans la concorde.*

*C'est avec une émotion particulière que j'écris ces lignes en la mémoire de Samuel Paty. Ayant exercé comme lui le beau métier de professeur d'histoire et de géographie, je sais à quel point, il est essentiel grâce à ces enseignements de développer la conscience civique. Je mesure que c'est aussi à elle qu'on s'attaque quand on veut*

*entraver la liberté de choix des enseignants dans leur démarche pédagogique.*

*Le mauvais usage des réseaux sociaux se trouve également en cause dans ces événements. Je voudrais donc inviter d'abord les enfants mais aussi les parents à la plus grande vigilance. Les messages de haine de l'autre qui s'y trouvent régulièrement diffusés sont intolérables.*

*Dans le recueillement qu'imposent ces circonstances tragiques, j'invite chacun à prendre conscience des principes qui fondent la société dans laquelle nous voulons vivre : la défense de la liberté de conscience ne doit pas être négociable et quelque soit la génération à laquelle nous appartenons, nous devons avoir la volonté de la préserver non seulement en hommage aux victimes du terrorisme mais aussi parce que nous refusons de vivre dans une société dans laquelle l'intolérance l'emporterait sur le respect de l'autre.*

*À Chennevières, si nous avons voulu associer à l'hommage rendu aux morts pour la patrie, la défense de la paix par la construction d'un monument lui étant dédié, c'est bien que nous faisons de la paix, le socle des valeurs qu'ensemble nous voulons partager.»*

# UN MOULIN À CHENNEVIÈRES

**EN CONSULTANT LE PLAN DE CHENNEVIÈRES**, vous pouvez être surpris de lire qu'avenue, rue, sentier, école ou même gymnase portent le nom de « moulin ». Que vient donc faire cette appellation dans un paysage urbanisé où la présence d'un moulin semble bien étrangère à l'activité de la Cité ?



La cour de la ferme Dupuis au retour de la moisson.

**E**t pourtant, pas tant que cela, car la partie orientale du plateau de Brie, qui culmine à 105 mètres, était encore – au 18<sup>e</sup> siècle – terre de cultures de céréales, les coteaux étant recouverts de vignobles et d'arbres fruitiers.

Or, les moulins – nombreux en Europe dès le 12<sup>e</sup> siècle – étaient surtout utilisés pour moudre les grains, grâce à un dispositif qui transformait l'énergie éolienne en un mouvement rotatif, au moyen d'ailes ajustables (l'ancêtre de nos éoliennes). Ce qui explique qu'on les trouvait surtout sur les éminences du relief. Et, à l'époque, les Seigneurs en profitaient pour les taxer d'un « droit de vent » alors que certains meuniers contestataires prétendaient que « le vent est un élément libre qui appartient à tout le monde »... L'activité du moulin connut un rapide déclin

au cours du 20<sup>e</sup> siècle, défavorisée surtout par la dureté du métier de meunier.

À Chennevières, il faut savoir que dès le 14<sup>e</sup> siècle, époque de la construction d'une chapelle, le village laissait la part belle à quatre fermes qui occupaient de nombreux journaliers venus de Belgique ; c'est ainsi que des dizaines d'hectares étaient alors réservés essentiellement aux champs de luzerne, de pommes de terre et de betteraves fourragères. Ce qui explique la présence d'un moulin à vent, aujourd'hui disparu, mais qui a pu être imaginé sur quelques cartes postales anciennes et dessins de l'époque et même repris par un promoteur cherchant – dans les années 1930, à attirer le client, à la veille de projets d'urbanisation !

Le cadastre de 1810 qui indiquait « maison de l'ancien moulin à vent » faisait alors allu-

sion au bail à louage établi le 15 avril 1562 par Jacqueline Rebours, Veuve de Pierre de Masparault, Seigneur de Chennevières, au nom de Jean Sarrazin pour « un moulin à vent et une maison sise à Chennevières avec les instruments nécessaires à son fonctionnement ». Plus de deux siècles plus tard – le 12 septembre 1781 – c'est par devant Me Serpillon, greffier, que Pierre-Jean Bonnot, fermier à Chennevières, donnait loyer « ole moulin tournant et travaillant » à Pierre Bonnot, meunier. Ce bail devait prendre fin le 12 août 1789 et le moulin était mis en vente en 1793.

Pour rester dans l'histoire des moulins, rappelons que Chennevières et ses environs possédaient également des moulins à eau, dont les roues à aube étaient actionnées par les eaux de la Marne : tel le « moulin vert » ou « le vieux moulin » vers la rue de Champigny, ou encore « le moulin à yave » ou « moulin de Conche ». Pour conclure, nous avons plaisir à citer les réflexions relayées par l'Huissier d'armes E. Deschamps, évoquant les charmes de Chennevières avec « ses prés, ses vignes, ses fontaines, ses moulins tournants et ses réserves à poisson ».

Que de poésie heureusement conservée dans notre patrimoine canavérois !

Chennevières Le Mag  
avec Rosette Villesuzanne



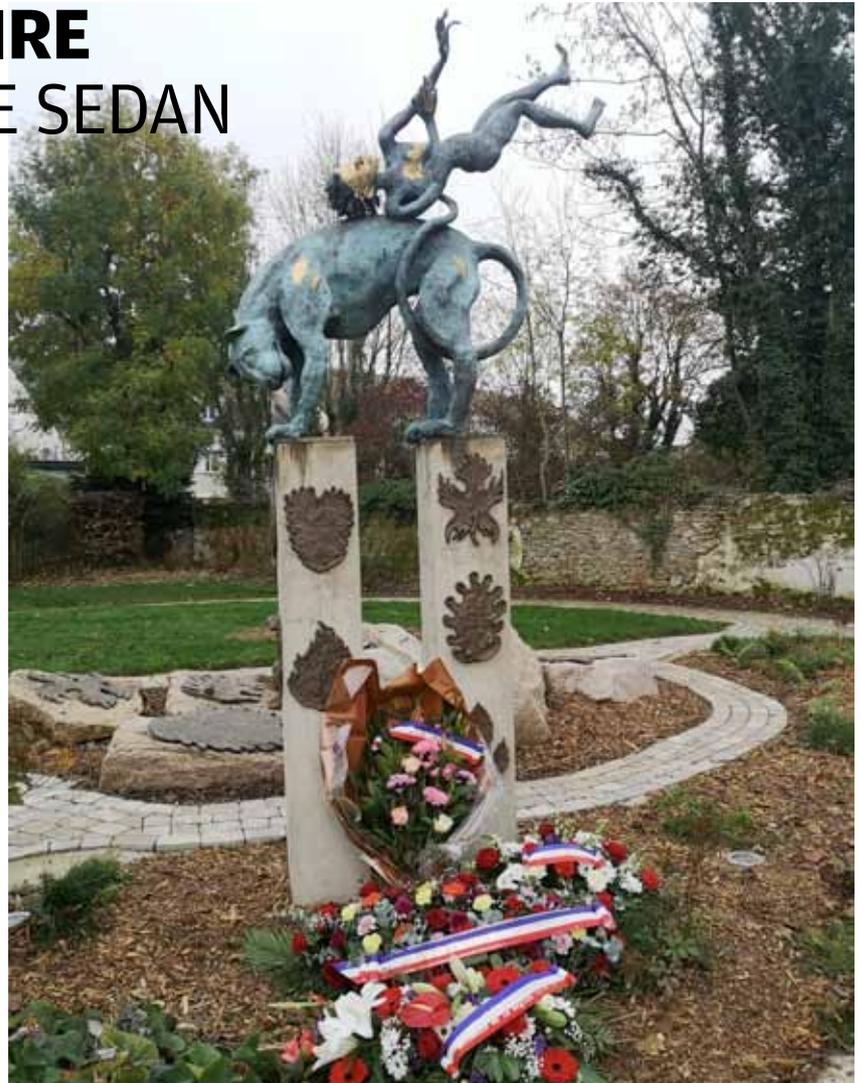
Louis Dufour au travail dans les champs près de l'actuel cimetière.

# 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SEDAN

**LA VILLE DE DURMERSHEIM, AVEC LAQUELLE CHENNEVIÈRES EST JUMELÉE**, a commémoré le 150<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Sedan au cours de laquelle sont partis au combat 93 de ses habitants. Plusieurs articles sont parus dans le magazine municipal. À cette occasion, la Municipalité a demandé au Maire Jean-Pierre Barnaud de rédiger un texte afin d'avoir un regard français sur cette guerre qui à l'époque opposait nos deux pays.

Message de M. Jean-Pierre Barnaud,  
Maire de Chennevières-sur-Marne,  
Vice président de la Métropole du Grand Paris  
Vice président du Territoire Grand Paris  
Sud Est Avenir

A M. Andréas Augustin,  
Maire de Durmersheim



Il y a 150 ans disparaissait tout un monde. Dressées l'une contre l'autre dans la fureur et la dévastation d'une guerre brutale, la France et la Prusse remodelaient, sans en avoir vraiment conscience, le destin de l'Europe jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. L'Empire Allemand allait être proclamé à la Galerie des Glaces de Versailles alors que l'Empire Français s'effondrait et la Troisième République était proclamée.

Les Français ressentirent comme une tragédie cet épisode humiliant de leur histoire tandis que les Allemands voyaient renaître une nouvelle puissance s'imposant en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle comme l'acteur central de la géopolitique européenne.

Nos deux villes Durmersheim et Chennevières furent douloureusement éprouvées par la perte de leurs enfants notamment lors de la Bataille de Sedan.

Cette guerre trop souvent oubliée, marqua profondément l'histoire du XIX<sup>e</sup> et indirectement celle du XX<sup>e</sup> siècle. Pour sa part, Chennevières avec sa voisine Champigny, y ont livré un lourd tribut et ont été le lieu d'une terrible bataille.

Fait rare, l'ossuaire de Champigny rassemble encore des milliers de dépouilles mortelles des hommes des deux camps : il témoigne du

courage héroïque de tous les combattants unis pour l'éternité dans la mort à la suite d'un combat qui avaient volé leur jeunesse.

À présent, les délégations de nos comités de jumelage se retrouvent souvent dans l'allégresse, en un lieu qui, on l'oublie parfois, symbolise lui aussi cette guerre : le Fort de Champigny (situé à Chennevières) construit peu après en 1878 pour tenter de préserver Paris d'une nouvelle invasion. Son parc en cours de réaménagement rappellera cet épisode douloureux de notre histoire commune.

Sur ce plateau ravagé, 9 000 Français et 3 000 Allemands perdirent la vie dans l'un des combats les plus meurtriers de la guerre de 1870-1871. De très nombreux blessés connurent une vie plus sombre que celles qu'ils espéraient. Tous ceux qui participèrent aux combats en firent un récit parfois épique mais plus souvent douloureux.

J'ai pris la décision dès le début de mon premier mandat de fleurir chaque année, avec les

associations françaises d'anciens combattants, dans l'esprit de l'union de nos deux peuples, les tombes d'officiers et de soldats allemands qui ont été enterrés dans notre cimetière de Chennevières.

Cette guerre en annonçait malheureusement d'autres mais ensemble nos deux peuples et singulièrement nos deux villes ont pu surmonter l'épreuve et grâce à leur amitié, contribuer à la constitution de l'Union Européenne dont nous pouvons être en droit d'espérer qu'elle saura, jouer un rôle pacificateur dans le concert des Nations aujourd'hui si précaire.

Pour nous convaincre, s'il en était besoin, que la paix est un bien fragile, n'oublions jamais le sacrifice de la jeunesse que j'ai voulu célébrer en 2017 en créant le square Arthur Rimbaud du nom de l'un des plus célèbres auteurs français et permettre ainsi aux cérémonies patriotiques d'y être organisées dans un lieu parmi les plus visibles de notre ville afin d'assurer le lien mémoriel entre toutes les générations.

Conseil municipal du 16 novembre 2020

# LES ACTIONS DU CONTRAT DE VILLE

**D**ans le cadre du contrat de ville destiné au quartier du Bois l'Abbé, le bilan a été dressé des actions menées en 2019 et une présentation a été faite des actions 2020.

## Actions 2020

Ces actions sont menées par la Ville, d'autres collectivités ou des associations.

Par exemple, le centre municipal La Colline propose des **ateliers sociolinguistiques**, destinés aux adultes, pour les sensibiliser à la communication orale en langue française et favoriser leur autonomie et insertion sociale en leur apportant une meilleure connaissance des lois, des codes sociaux, des services publics.

L'association Les compagnons bâtisseurs Île-de-France organise un **atelier de bricolage solidaire**. Elle accompagne des habitants dans la réalisation de travaux d'intérieur en proposant des conseils et des outils. Elle organise des animations collectives et met des outils à disposition via son outillthèque. En plus d'aider des ménages dans leur intérieur,



elle travaille avec des jeunes afin de leur faire découvrir les métiers du bâtiment.

Le territoire GPSEA et la médiathèque Albert Camus organisent une action éducative intitulée « **Lire et dire l'écrit** ». Elle s'adresse à des élèves des classes de SEGPA qui présentent des difficultés de lecture. Plusieurs ateliers de lecture à voix haute sont dispensés durant l'année scolaire. À la fin, un spectacle de lecture à voix haute est présenté devant les parents, événement permettant de renvoyer une image valorisante des élèves.

## CHARTRE DES ESPACES NATURELS DU VAL-DE-MARNE



Le Conseil municipal a adopté la Charte des espaces naturels du Val-de-Marne. Sur la commune, cette Charte s'applique à la plaine des Bordes, classée espace naturel sensible compte tenu de son intérêt écologique, paysager et sa vulnérabilité dans son contexte urbain. Après avoir adopté un Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département a engagé une concertation auprès des acteurs concernés. Echanges qui ont abouti à un plan d'action autour de 4 axes : la trame naturelle départementale, faire vivre les ENS, développer l'agroécologie dans les espaces agricoles et compléter le réseau des itinéraires de promenades et randonnées pédestres.

La charte porte ce plan d'actions établi pour la période 2018-2028.

## Correspondant défense

Jean-Jacques Le Tarnec, conseiller municipal délégué aux anciens combattants, a été désigné correspondant défense. La mission du correspondant défense s'organise autour de 3 axes : la politique de défense, le parcours citoyen, la mémoire et le patrimoine.

## Représentants de la Ville

A été procédé à l'élection ou la désignation de plusieurs élus représentant la ville au sein de différents organismes : commission de délégation de services publics locaux, du comité stratégique du Grand Paris Express, de l'association SYNCOM, des conseils d'administration du lycée et des collèges...

## Pass Cop

La Ville reconduit le dispositif Pass Cop en partenariat avec Ormesson, le Plessis-Tréville, la Queue-en-Brie et Noisieu. Celui-ci permet de créer une passerelle entre les établissements culturels des villes, propose une offre culturelle élargie et accorde une réduction de 5 euros sur une sélection de spectacles.

## Vœu

Le Conseil municipal a émis un vœu défavorable au projet d'implantation de logements modulaires par l'Etat sur les emprises de la Voie de Desserte Orientale. Vœu voté à la majorité, l'opposition s'est abstenue. (Lire page 6)

## Compte-rendu

En raison de la crise sanitaire, cette séance du Conseil municipal n'a pu se tenir en présence de public. Vous pouvez trouver la version audio ainsi que le compte rendu sur le site Internet de la Ville : [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com), et le compte-rendu à l'Hôtel de Ville.

## MAJORITÉ :

### Ensemble pour Chennevières, passionnément

## PROTÉGER LES CANAVÉROIS, DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA VILLE ET PRÉPARER L'AVENIR DE CHENNEVIÈRES. TELS SONT NOS OBJECTIFS POUR CETTE MANDATURE.

Protéger les Canavérois, nous l'avons fait dès le premier jour du second confinement en faisant parvenir de nouveaux masques à chaque foyer canavérois ainsi qu'à chaque écolier. Les services de la ville sont également restés pleinement mobilisés à vos côtés pendant cette période. Défendre les intérêts de la ville, nous nous y employons chaque jour. Alors que nous avons mobilisé de nombreux acteurs, le Territoire (qui a également voté à l'unanimité le vœu municipal), les deux sénateurs Christian Cambon et Laurent Lafon, ainsi que la population pour exprimer notre opposition au projet d'installation d'un centre d'accueil à Chennevières, l'opposition a refusé de voter le vœu présenté en Conseil municipal pour acter notre rejet à ce projet. Enfin, préparer l'avenir de Chennevières, nous y travaillons quotidienne-

ment. Parce que notre gestion des finances est saine, nous avons saisi une opportunité exceptionnelle pour la renégociation et la souscription d'emprunts à des taux historiquement bas qui permettront à la Municipalité de financer de nombreux projets comme la construction et la rénovation de groupes scolaires, les rénovations du stade Armand Fey ou encore l'aménagement du Fort de Champigny...

Face à une opposition stérile, notre majorité municipale fait le choix de l'action pour protéger, défendre et préparer l'avenir de Chennevières.

Chères Canavéroises et Canavérois, Jean-Pierre Barnaud et son équipe vous adressent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une année 2021 pleine de joie, de bonheur et de réussite.

Bonne année à tous !

Ensemble pour Chennevières, passionnément

## OPPOSITION :

### Pour un avenir ensemble à Chennevières

## VERS UNE PROCHAINE AUGMENTATION D'IMPÔTS ? NOUS AVONS VOTÉ CONTRE

Après avoir endetté la ville avec un premier emprunt de 20 millions d'euros en 2014, Jean-Pierre BARNAUD, au lendemain des élections et après s'être donné tous les pouvoirs, n'a pas tardé à engager la ville avec un nouvel emprunt de **25 millions d'euros**, sans pour autant pouvoir en justifier l'utilisation **et ce dans un contexte économique très difficile.**

Les explications qui ont été apportées en réponse à nos questions lors du dernier conseil municipal n'ont pas réussi à nous convaincre. On nous dit que cet emprunt devrait être utilisé pour des investissements dont on sait qu'ils ont déjà été financés en partie par le premier emprunt et les trois augmentations d'impôts subies (école Germaine Tillion, Le Fort, l'Église St-Pierre, l'école du Moulin).

La durée de remboursement de la dette de la commune va de ce fait passer de 27 à 50 ans. Suite aux renégociations, des pénalités à hauteur de 1,8 millions doivent de plus être ajoutées. Ce nouvel emprunt aura pour conséquence de nouvelles augmentations d'impôts, ce que le maire n'a d'ailleurs pas démenti, et viendra pénaliser l'avenir de nos enfants pour les 50 ans à venir.

Jean-Pierre BARNAUD ne nous autorisant qu'à 1500 caractères sur la tribune, nous vous invitons à vous rendre sur notre site [www.aechennevières.fr](http://www.aechennevières.fr) où nous vous informons de manière plus exhaustive. En cette période de crise sanitaire, nous vous espérons en bonne santé et vous souhaitons malgré tout une bonne fin d'année.

MC. DIRRINGER, J. RAPTI, C. BORDUY, JL. DOUBLET, L. GRANDJEAN, E. PUPPO, O. LOUAIL  
Pour un Avenir Ensemble à Chennevières



Agence de communication des collectivités locales d'Ile-de-France

Réservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de Chennevières

Contact : Erika LASPINA  
06 69 62 09 97

01 45 14 14 40  
[groupecmf.fr](http://groupecmf.fr)

7, quai Gabriel Péri - CS9001  
94340 JOINVILLE-LE-PONT

# ÉTAT CIVIL



## Félicitations aux mariés !

### Juillet 2020 :

Gérald PIERANTONI et Mireille Anne TURECKI, Stéphane GOULE FEULEFACK et Olivia Marie DJOUAKA DONFACK, Jérémy Frédéric ROBERT et Manal AGUEB

### Août 2020 :

Samuel Charles Alfred COQUIN et Nathalie BLANDON

### Septembre 2020 :

Stéphane RIO et Christelle GORET, Stéphane PAYET et Patricia PINOT, Yann BAUDINAT et Vanessa PETIPHAR



## Bienvenue aux petits Canavérois

### Juin 2020 :

Khalil Mohamed NAHOUNOU (JUIN)

### Juillet 2020 : 22 naissances dont :

Emma Cornelia GHETU, Béatrice BUDU, Zeev Lucky Kingsley SPORTICHE, Sira BENMAZOUZ, Alya BATAL, Louis-Gabriel Marcel Daniel RENO, Karolina Maria TORZ, Judith Marianne Jeanne DECROÏE, Djany Alistair AGUEY-ZINSOU, Ayden Alix GEFFRARD

### Août 2020 : 14 naissances dont :

Zainab Afyah NAJEER, Joris Spencer Shaan BHADYE, Antoine Jean Gabriel FORICHON, Adam Corentin MENU, Pola MOZGAWA, Elyne Thafath AIT BELKACEM

### Septembre 2020 :

#### 17 naissances dont :

Aylane CHEHA MCHANGAMA, Téo CHEVRETEAU BO-ONG-PUOC, Mehmet-Cafer CELIK, Leyana TALCONE PEREIRA, Mouhamad TOURE, Liel Michèle DAHAN

## Ils nous ont quittés

### Juin 2020 :

Francisco GASPAS ANTUNES CALEIRA

### Juillet 2020 :

Bangaly BANGOURA, Louis LÉON, Ahmed HARMALI, Nicole Marie Renée FAURE épouse HERRY, Thierry Pascal POUILLOT, Gisèle Marguerite PONS veuve GAUTHERIN, Jean Joseph DELLMANN, Angèle Henriette BLONDELET veuve DIONNET

### Août 2020 :

Carlos Fernando VIEIRA DA SILVA, Maria DUARTE PEREIRA DO RIO veuve MARQUES DOS SANTOS, Thierry Laurent BOURGEOIS, Danielle PERSOZ épouse RINDERKNECHT

### Septembre 2020 :

Alain JOSSE, Dominique Alain MOURICE, René Robert MOREAU, Jacques André Jean MORETTE, Yvonne RENAUD épouse NICOLAS, Pierre Alphonse Edouard JAEGY, Roger Benjamin BENCHETRIT



Chennevières  
sur Marne

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74

Service communication : publications@villechenevieres.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Camille Martineau - Ont participé à ce numéro : les services municipaux, les associations de Chennevières, Rosette Villesuzanne - Photographies : la mairie, Richard Della Mussia, Stock Adobe - sauf mention DR - Conception et mise en pages : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - Erika Lospina : 06 69 62 09 97



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

JE SOUTIENS MES COMMERÇANTS  
CANAVÉROIS, JE CONSOMME LOCAL !



Retrouvez en ligne  
vos commerçants sur :  
[www.maplacedenoel.fr](http://www.maplacedenoel.fr)

# Monsieur Store

Dubos Verger & Associés



Stores

Portails

Portes blindées

Pergolas

Volets

Portes d'entrée

Fenêtres

Portes de garage

Alarmes



## #TOUJOURSÀVOSCÔTÉS

*Nos équipes sont mobilisées  
pour réaliser tous vos projets !*

**CONTACTEZ-NOUS !**

01 45 94 02 11

Monsieur Store

